

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/79

L'an deux mil quatorze, le dix novembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 03 novembre 2014

PRESENTS : MM. MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, GONON Florence, BERARD Guy, MIALON Delphine, SEVERAC Pascal.

ABSENT : M. VIN Daniel (pouvoir à Bernard MICHEL)

Secrétaire de séance : Monsieur Hugues BEAUME

COLIS DE NOËL DES ANCIENS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que chaque année un colis de Noël est attribué aux personnes domiciliées dans la Commune et âgées de plus de 65 ans.

Comme l'année dernière, Monsieur le Maire propose de commander ces colis à la Société de distribution CASINO à Bourg d'Oisans.

Le Conseil Municipal :

DECIDE d'attribuer à chaque résident permanent âgé de plus de 65 ans un colis de Noël, d'un montant d'environ 80 € TTC,

DIT que ces colis seront commandés à la société de distribution CASINO à Bourg d'Oisans,

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à l'exécution de cette décision.

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

